

## DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 25/02/2022

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
19	16	12

Vote
<b>A la majorité</b>
Pour : 12
Contre : 0
Abstention : 6

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture  
Le : 02/03/2022  
Et  
Publication ou notification du :  
02/03/2022

L'an 2022, le 25 février à 20h00, le Conseil Municipal de la Commune de Marsac-sur-Don s'est réuni à la salle « Les 3 Arches », sous la présidence de Monsieur de TROGOFF Hervé, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 18/02/2022. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 18/02/2022.

**Présents** : M. De TROGOFF Hervé, Maire, Mmes : BOURDEAU Odile, FIOT Nathalie, MONNIER Sarah, PINSON-LERAY Géraldine, SALMON Karen, TEMPLE Aurélie, MM : COUROUSSÉ Gilles, GAIGÉARD Dominique, LE CALOCH Christian, NAËL Benoît, POUPARD Dominique, ROPTIN Michel, ROUILLON Gérard, TISSOT Yves, VICET Régis

Absent(s) ayant donné procuration : M. WEILAND Coralie à Mme SALMON Karen, M. JACQMIN Philippe à M. LE CALOCH Christian  
Absent(s) : Mme DELORME Julie

**A été nommée secrétaire** : Mme PINSON-LERAY Géraldine

2022\_004 – Approbation BP 2022

Il est demandé au conseil municipal de se prononcer sur le budget primitif 2022 arrêté lors de la réunion de la commission des finances du 3 février 2022 comme suit :

**Dépenses et recettes de fonctionnement : 1 087 559,71 €**

Dépenses de fonctionnement	
Chapitre	Proposition 2022
<b>Total 011 - Charges à caractère général</b>	<b>372 703,33</b>
<b>Total 012 - Charges de personnel et frais assimilés</b>	<b>329 350,00</b>
<b>Total 014 - Atténuations de produits</b>	<b>2 500,00</b>
<b>Total 022 - Dépenses imprévues (fonctionnement)</b>	<b>18 000,00</b>
<b>Total 042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections</b>	<b>16 617,01</b>
<b>Total 65 - Autres charges de gestion courante</b>	<b>316 569,00</b>

Total 66 - Charges financières	28 820,37
Total 67 - Charges spécifiques	3 000,00
<b>Total général</b>	<b>1 087 559,71</b>

Recette de fonctionnement	
Chapitre	Proposition 2022
Total 002 - Résultat de fonctionnement reporté (excédent ou déficit)	70 000,00
Total 013 - Atténuations de charges	1 500,00
Total 042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	6 887,00
Total 70 - Produits des services, du domaine et ventes diverses	5 352,71
Total 73 - Impôts et taxes	168 120,00
Total 74 - Dotations, subventions et participations	451 200,00
Total 75 - Autres produits de gestion courante	5 000,00
Total 731 – Fiscalité locale	379 500,00
<b>Total général</b>	<b>1 087 559,71</b>

Dépenses et recettes d'investissement : 938 083,45 €

Dépenses d'investissement	
Chapitre	Proposition 2022
Total 040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	6 887,00
Total 16 - Emprunts et dettes assimilées	90 790,10
Total 20 - Immobilisations incorporelles	99 000,00
Total 21 - Immobilisations corporelles	481 000,00
Total 23 - Immobilisations en cours	260 406,35
<b>Total général</b>	<b>938 083,45</b>

Recettes d'investissement	
Chapitre	Proposition 2022
Total 001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	388 686,89
Total 040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	16 617,01
Total 10 - Dotations, fonds divers et réserves	335 779,55
Total 13 - Subventions d'investissement	197 000,00
Total général	938 083,45

Vu l'avis de la commission des finances du 3 février 2022 ;

Vu le projet de budget primitif 2022 présenté ;

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide :**

- D'APPROUVER le budget primitif 2022 arrêté comme suit :
  - au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement pour 1 087 559,71 €,
  - au niveau du chapitre et des opérations pour la section d'investissement pour 938 083,45 €.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :  
En mairie, le 28/02/2022  
Le Maire  
Hervé De TROGOFF

